



Le président de la Banque centrale européenne (BCE), Jean-Claude Trichet.

Photo AFP

Notre fil à plomb

Nul ne peut prédire jusqu'où se poursuivra la chute des Bourses mondiales, accélérée par les perspectives, régulièrement révisées à la baisse, de « croissance » économique dans le monde. Nous assistons aujourd'hui à une crise mondiale de la domination du capital financier, qui exige de tous les gouvernements qu'ils prennent avec violence et rapidité des mesures drastiques au nom de la réduction de la « dette », quelle que soit la crainte — tout à fait fondée ! — que ces gouvernements ont de la réaction des travailleurs. Tout comme les agences de notation financière tant décriées, l'Union européenne (Commission et Banque centrale européenne) et le Fonds monétaire international exigent dans chaque pays un consensus sans faille pour détruire rapidement les systèmes de protection sociale, les réglementations du travail protectrices, pour abaisser les salaires... « *Tout l'enjeu est de définir une politique de rigueur socialement juste et acceptable* », résume, comme d'autres de tous bords, le conseiller politique de Sarkozy, Alain Minc, dans le *Journal du dimanche*. Ne nous laissons pas abuser par les appels au « partage des sacrifices », à la moralisation ou à la régulation du capitalisme et de ses institutions.

Dans cette tourmente, il n'est, pour tout travailleur, tout militant, qu'un seul fil à plomb qui vaille : le refus de voir sacrifier la moindre des conquêtes ouvrières. Aucun consensus, aucun compromis avec les politiques de « réduction des déficits », d'où qu'elles viennent ! Le meeting internationaliste du 1^{er} octobre, à Paris, et sa préparation sont un appel à s'organiser et à agir en ce sens.

Yan Legoff

L'effondrement des Bourses en Europe et dans le reste du monde est l'occasion d'une pression redoublée du FMI et de l'Union européenne pour faire appliquer partout des plans de régression sociale. A « gauche », on s'en remet pourtant à l'intervention de la Banque centrale européenne, tout en revendiquant le respect de la « réduction des déficits » exigée par les marchés.

Non, il ne peut y avoir de « politique de rigueur socialement acceptable » !

Yan Legoff

Depuis plusieurs jours, face à l'emballement de la crise boursière et à l'augmentation des taux exigés par les marchés pour les obligations d'Etats européens, des responsables politiques de tous bords multiplient les déclarations en faveur d'une « nécessaire et urgente réduction des dépenses publiques » et en appellent à l'intervention de la Banque centrale européenne (BCE).

— **François Hollande (PS)** déclare dans *Les Echos* (9 août), concernant le projet de réforme constitutionnelle visant à interdire les déficits : « *La règle d'or est factice, puisque son application n'est pas prévue avant 2013. Je propose une autre méthode. Je suggère que soit ajouté au projet de loi de finances pour l'an prochain un amendement dans lequel la France s'engage à respecter sa trajectoire de retour sous la barre des 3 % en 2013.* »

— **Le Medef** : l'organisation patronale en a appelé à « *plus d'intégration européenne* » et à la « *création d'un marché des euro-bonds* » (des titres de dettes directement émis par l'Union européenne pour financer la dette des Etats membres).

— **Martine Aubry (PS)** : « *J'en appelle tout d'abord à l'esprit de responsabilité de la BCE. Gardienne de l'euro, elle doit intervenir massivement sur les marchés de la dette* » (AFP, 6 août).

— **Jean-Luc Mélenchon (Front de gauche)** : « *Il faut sortir les Etats de leur dépendance financière obligée aux marchés en permettant à la BCE de leur prêter directement* » (AFP, 8 août).

— **Le PCF** : « *Il faut, moyennant une création monétaire nouvelle massive des banques centrales et du FMI, faire reculer la domination des marchés financiers* » (communiqué, 8 août).

— **Jean-Pierre Chevènement** : le président d'honneur du MDC a écrit à Sarkozy pour que la décision de la BCE de racheter des titres de dette espagnols et italiens soit « *publiquement soutenue à la fois par Paris et par Berlin* » (AFP, 8 août).

— **La direction de la Confédération syndicale internationale (CSI)** a « *appelé les leaders du G 20 à convoquer un sommet d'urgence pour prendre l'initiative de réguler les marchés et éviter une débâcle économique* ».

Disons-le tout de suite : il est hallucinant de vouloir faire intervenir la BCE, et même le FMI, pour contrer l'offensive des marchés financiers ! Car la BCE, comme le FMI, partage avec le capital financier le même objectif : faire pression sur les gouvernements pour qu'ils adoptent rapidement des plans de régression sociale d'une violence inouïe au nom du remboursement de la dette.

La preuve, c'est que la BCE est intervenue, comme on l'y pressait de toute part, en rachetant dès le 7 août des titres de la dette italienne. Mais à des conditions qu'elle a détaillées dans une lettre au gouvernement Berlusconi.

Selon le quotidien italien *Corriere della Sera*, qui en a eu copie, la BCE demande à l'Italie d'accélérer la libéralisation de son économie et la privatisation des sociétés municipales, qui, en Italie, gèrent souvent les transports publics, la collecte des déchets, la distribution d'électricité et de gaz, etc.

Et, pour la première fois, la BCE parle aussi de la nécessité de réformer le marché du

travail italien, en entrant largement dans les détails : « *Moins de rigidité sur les contrats à durée indéterminée, interventions sur l'emploi public, modification d'un système basé sur l'extrême flexibilité des jeunes et des précaires face à une totale protection des autres, contrats de travail stimulant la productivité...* »

Le consensus pour l'intervention de la BCE, c'est le consensus pour la réduction des déficits et la réalisation des contre-réformes drastiques qui l'accompagnent. Non, il ne peut y avoir de « *politique de rigueur socialement juste et acceptable* » !

Photo AFP



« **Tout l'enjeu est de définir une politique de rigueur socialement juste et acceptable** »

(Alain Minc, conseiller politique de Sarkozy)

ÉCLAIRAGE

A propos des agences de notation financière

Dès que l'agence de notation financière américaine Standard & Poor's a abaissé la note des Etats-Unis, le 5 août, on a entendu une avalanche de déclarations en France. A « gauche », le candidat aux primaires du PS Arnaud Montebourg a exigé le « *démantèlement des agences de notation, devenues des dangers publics* » (communiqué, 7 août). Martine Aubry a exigé des « *mesures de régulation financière* »... Mais enfin, peut-on exiger le « *démantèlement des agences de notation* » tout en martelant, comme le font tous les responsables du PS, qu'il faut impérativement respecter l'objectif de réduction du déficit budgétaire à 3 % du PIB, avec toute la politique que cela implique ? N'est-ce pas précisément ce qu'exigent les agences de notation financière ?

MEETING DU POI, LE 1^{ER} OCTOBRE, À PARIS

Des militants ouvriers venus de toute l'Europe, dont le Portugal d'où nous parviennent les informations ci-dessous, prendront la parole lors de ce grand meeting internationaliste « contre la dictature de la réduction des déficits publics ». Compte tenu de la situation, la proposition a été faite d'y inviter à prendre également la parole un militant ouvrier syndicaliste des Etats-Unis.

Portugal : Une correspondance de **Marinha Grande** au lendemain de la manifestation de milliers de travailleurs à **Lisbonne**, avec la **CGTP**, pour dire « Non à la libéralisation des licenciements ! ».

“Non à la “concertation sociale” ! “Aucun accord avec le gouvernement de la troïka” !

Correspondant

Plusieurs milliers de travailleurs portugais ont manifesté le 28 juillet dernier, en plein congés d'été, à l'appel de la CGTP, la principale centrale syndicale portugaise, devant l'Assemblée de la République. Le gouvernement portugais n'observe en effet aucune trêve dans la mise en œuvre du mémorandum signé avec la « troïka » (FMI, Banque centrale européenne et Commission européenne) et dans le respect du calendrier qui lui a été fixé. Il s'emploie, pour ce faire, à intégrer les organisations ouvrières dans le cadre d'organismes dits « de concertation », visant à leur faire prendre en charge la mise en œuvre de ces mesures.

L'objectif actuellement dans le collimateur du gouvernement portugais, c'est la modification des règles d'indemnisation des licenciements « pour juste cause », visant les rendre plus expéditifs et bien meilleur marché.

Le contenu de la nouvelle loi

Jusqu'ici, l'indemnisation, qui, selon la loi, est payée à un travailleur licencié doit correspondre à un mois (trente jours) de salaire par année de travail.

Avec la loi qui vient d'être adoptée, le maximum des salaires auquel un travailleur licencié aura droit sera non plus calculé sur la base de trente, mais de vingt jours, et sur un maximum de douze années, quelle que soit son ancienneté.

Ainsi, par exemple, un travailleur licencié au bout de vingt ans de travail, au lieu d'avoir droit à une indemnité calculée sur la base de vingt salaires de trente jours chacun, ne pourra recevoir que douze salaires correspondant à vingt jours chacun.

L'argument du gouvernement au service de la « troïka » est que la loi portugaise est peu libéralisée et que c'est là la cause du chômage, de sorte qu'il serait nécessaire de rapprocher les indemnités des valeurs moyennes européennes. Il s'agit d'un discours vicieux et cynique, visant à dresser les travailleurs sans emploi contre ceux qui en ont encore un, et les travailleurs portugais contre les autres travailleurs d'Europe. Cela dans une situation où la Banque du Portugal elle-même ne cache pas l'information selon laquelle, aux 700 000 travailleurs déjà sans emploi, s'en ajouteront 100 000 autres par application du mémorandum de la « troïka ».



Lisbonne (Portugal), le 28 juillet 2011 : « Non à la libéralisation des licenciements ! »

L'objectif, en réalité, est de faciliter les licenciements et de baisser encore le coût de la force de travail dans un pays où les salaires sont déjà bien plus bas que la moyenne des pays européens (le salaire minimum est de 475 euros). Cette loi avait déjà été présentée aux « partenaires sociaux » à l'époque du gouvernement antérieur (« socialiste »). La CGTP avait à l'époque refusé de la signer, quittant la « concertation » sociale. Les dirigeants de la CGTP, qui avaient depuis réintégré les réunions de la « concertation », la dénoncent aujourd'hui de nouveau dans le texte qui appelait au rassemblement du 28 juillet et dans la résolution adoptée dans ce rassemblement. On ne peut que s'en féliciter.

« Le gouvernement utilise la concertation sociale comme plate-forme de légitimation des réductions des droits des travailleurs », écrit la CGTP. Certes, mais n'y a-t-il pas urgence à en tirer toutes les conséquences pratiques ?

Prenant appui sur cette position, de même que sur l'exigence d'une loi abrogeant les licenciements qui a été signée par 400 travailleurs des chantiers navals de Viana do Castelo et sur l'appel de la commission des travailleurs de la compagnie aérienne nationale TAP à la mobilisation pour empêcher sa privatisation et celle des aéroports, les travailleurs verriers et du secteur chi-

mique, notamment de Marina Grande, liés à la commission pour l'interdiction des licenciements (CPD) (1) ont distribué un communiqué dans le rassemblement, qui dit notamment : « En accord avec cette attente, vécue par l'ensemble des travailleurs, les membres de la CPD posent la question : pour pouvoir mobiliser sur un seul front la classe ouvrière, seule façon de vaincre le programme de la "troïka", pour assurer l'entière indépendance du mouvement syndical, n'est-il pas nécessaire que la CGTP refuse de participer à un organisme de "concertation sociale" destiné à légitimer la politique de la "troïka" ? La CPD considère qu'assumer une telle position de la part de la CGTP serait un levier extraordinaire pour le combat de tout le peuple travailleur portugais, un levier qui se répercuterait sur la lutte pour les mêmes objectifs dans les autres pays d'Europe. »

Une telle position de la part de la CGTP créerait les conditions pour un développement de la mobilisation nationale et obligerait les autres directions syndicales à prendre en charge une position commune. »

(1) C'est ce comité qui a été à l'initiative d'une rencontre ouvrière européenne d'urgence, qui s'est tenue, les 18 et 19 juin derniers, dans les locaux du syndicat des enseignants du Grand-Lisbonne.

ÉDITORIAL

Non à toute forme d'union sacrée !

Daniel Gluckstein
Secrétaire national du POI

Il aura suffi qu'une agence abaisse la note des Etats-Unis pour faire trembler l'économie mondiale. Qu'est-ce que cela signifie ? Le système capitaliste a ses lois. Tout d'abord, celle-ci : tout capital doit, en permanence, rapporter du profit ; tout profit, quelle qu'en soit la forme — y compris les intérêts payés aux banques —, est prélevé sur la plus-value, cette part de la valeur créée par le travail de l'ouvrier qui lui est extorquée. Encore faut-il que les marchandises produites soient vendues et achetées. Or, et c'est là une contradiction majeure, la tendance permanente du système capitaliste est de produire toujours plus, et aussi toujours plus que les consommateurs ne peuvent absorber (dans les conditions capitalistes, s'entend).

Cette contradiction, le système capitaliste n'a de cesse, depuis un siècle, de tenter de la surmonter par des moyens artificiels : économie d'armement et de guerre ; dérèglementations monétaires et financières ; généralisation du crédit, privé et public ; etc. Autant d'artifices qui gonflent démesurément les capitaux en circulation et nourrissent des bulles spéculatives. Lesquelles éclatent, détruisant des emplois par millions, ruinant les familles ouvrières et populaires, et même des nations entières.

D'où la situation actuelle.

Les gigantesques fonds spéculatifs (qui contrôlent les agences de notation) à qui la possibilité est offerte, depuis trente ans, de piller les richesses des nations en prêtant aux Etats à des taux lucratifs se retournent vers les gouvernements qui ne peuvent rembourser et leur disent : pour obtenir un nouveau prêt (qui vous permettra de nous payer les intérêts des précédents prêts en vous enfonçant encore plus), vous devez nous donner des garanties.

Sous leur injonction, le FMI, l'Union européenne et la Banque centrale européenne dictent aux gouvernements des plans meurtriers : privatisations, destruction des régimes de protection sociale, de retraite et des garanties ouvrières collectives, suppression des emplois par centaines de milliers...

Le krach en cours précipite la crise de dislocation politique. C'est la faillite du système de la propriété privée des moyens de production. Cette faillite met à l'ordre du jour la socialisation des moyens de production au service des besoins humains : le socialisme.

De manière immédiate, en France comme dans tous les pays, les travailleurs n'ont d'autre choix que de se préparer aux plus grands combats. Ce qui commence par le rejet de toute forme d'union sacrée que certains appellent ouvertement de leurs vœux au nom de « l'urgence à réduire les dépenses publiques » (lire ci-contre).

Pour le POI, l'heure est au combat politique contre l'union sacrée, pour l'indépendance du mouvement ouvrier, c'est-à-dire pour aider politiquement la lutte de classe à surgir et à balayer les plans meurtriers.

La classe ouvrière entre dans une période difficile. Et pourtant, c'est une certitude : l'action résolue, déterminée et unie de la classe des producteurs exploités et opprimés a la capacité d'annuler la dette, d'effacer les déficits publics et de restituer au peuple ce qui lui appartient.

C'est une certitude : le peuple travailleur, mobilisé et organisé, a la capacité de prendre entre ses mains tous les moyens de bloquer les pillards capitalistes, d'ouvrir la voie à un véritable gouvernement des travailleurs et de la démocratie appuyé sur une authentique Assemblée constituante, rompant avec l'Union européenne et le FMI. Telle est l'issue pour laquelle combat le POI.

SAMEDI 1^{ER} OCTOBRE - 14 HEURES - PARIS MEETING INTERNATIONALISTE

CONTRE LA DICTATURE DE LA RÉDUCTION DES DÉFICITS PUBLICS,
à l'initiative du POI, des militants ouvriers venus de Grèce, d'Irlande, d'Espagne, du Portugal, d'Allemagne,
de Grande-Bretagne... viendront prendre la parole, Espace Charenton, Porte de Charenton (Paris XII^e)
PRENEZ VOTRE BON DE PARTICIPATION

Dossier & arguments

De Washington, le Fonds monétaire international (FMI) a publié le 27 juillet son rapport annuel sur la France

Le programme du Fonds monétaire international pour "garantir la note AAA" de la France

LES FAITS

— Le rapport du FMI préconise d'ici à 2013 quelque 17 milliards de coupes budgétaires et d'impôts supplémentaires « pour garantir la note AAA de la France ». Dix-sept milliards en sus de tout ce qu'a déjà prévu le gouvernement Sarkozy !

— Le FMI en appelle à de « profondes réformes », touchant le Smic, le Code du travail, la Sécurité sociale, les allocations familiales, les retraites, l'assurance chômage, pour garantir « la soutenabilité budgétaire à long terme ». Il préconise aussi « une révision complète de la fiscalité ».

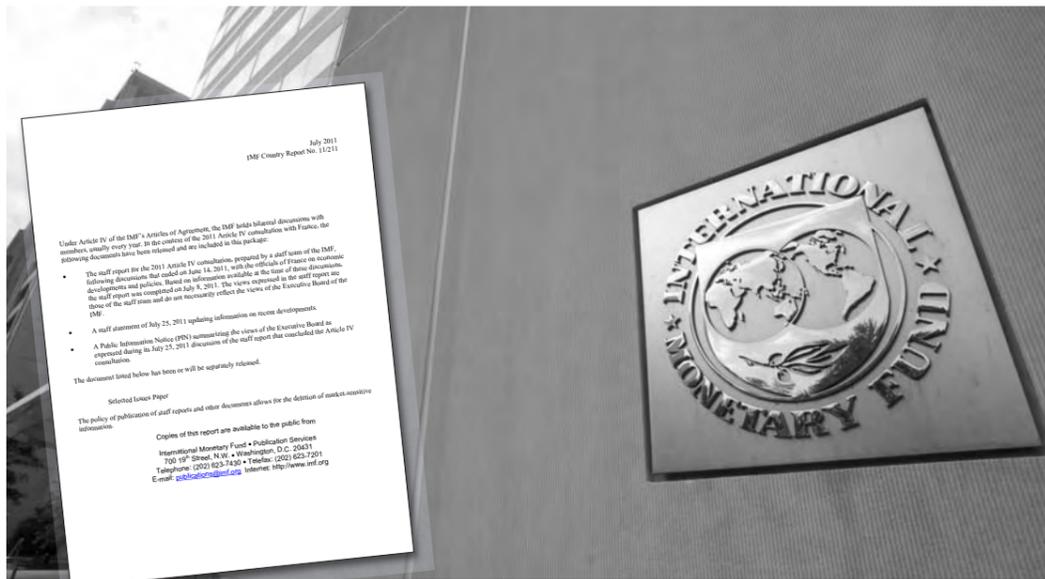
Analyse

Une alternative posée à toutes les forces politiques

Yan Legoff

Qui va payer le nouvel épisode de la crise mondiale qui s'annonce ? Qui va payer, en Europe, les prétendus plans de sauvetage des pays entiers mis à genoux les uns après les autres par le capital financier ? Le FMI a déjà donné sa réponse dans les rapports qu'il publie régulièrement sur tous les pays. Ils ne sont diffusés qu'en anglais, sur son site Internet. Et pour celui sur la France, la presse financière a retenu un chiffre : 17 milliards d'euros de coupes budgétaires ou d'impôts nouveaux. C'est déjà une somme... Mais le programme défini par le FMI va en réalité bien au-delà et pour des montants bien supérieurs. Ce ne sont pas des coupes ici où là qu'il recommande, mais un démantèlement méthodique de ce tout ce qui peut faire entrave au profit capitaliste, pour tout de suite, et pour le gouvernement qui sera aux affaires l'an prochain... Une alternative est posée implicitement par ce rapport à toutes les forces politiques, et au mouvement ouvrier en particulier. Dans cette alternative se joue l'existence même des plus grandes conquêtes sociales mises sur pied après 1945. C'est bien simple : — Ou bien « garantir la note AAA de la France » (délivrée par les agences de notation financière américaines sur mandat du capital financier) : c'est, immanquablement, faire sienne la « réduction des déficits » exigée par les « marchés » et s'engager dans l'application du plan préconisé par le FMI. De « gauche », de droite, peu importe : cela mènerait au même résultat. — Ou bien refuser le consensus que le FMI et l'Union européenne veulent voir partout scellé autour du paiement de la « dette » : ce qui veut dire refuser le programme de « réformes » (en fait, de liquidation) que détaille le FMI.

« Les revenus des principales banques françaises se sont fortement rétablis en 2010 et leur profitabilité dépasse désormais le niveau d'avant la crise. Leurs profits opérationnels ont plus que doublé en 2010 », se réjouit le FMI, qui rappelle, dans ses tableaux statistiques, que les banques et les compagnies d'assurances intervenant en France possèdent plus de 7 600 milliards d'euros d'actifs financiers, soit près de quatre fois la richesse annuellement produite en France...



17 milliards de coupes, et bien plus en réalité...

Point par point, le détail des mesures exigées du gouvernement français par le FMI.

« Des ajustements budgétaires supplémentaires seront nécessaires »

● D'emblée, le FMI lance cet avertissement au gouvernement français : « La France ne peut pas risquer de manquer ses objectifs budgétaires de moyens termes, compte tenu de la nécessité de renforcer l'application du pacte de stabilité et de croissance, et d'emprunter à des coûts peu élevés en s'assurant du maintien de la note AAA de la France. Les projections de la mission (...) suggèrent que des ajustements budgétaires supplémentaires seront nécessaires à hauteur de 0,2 % du PIB en 2012 et 0,6 % du PIB en 2013. »

Les « ajustements budgétaires » préconisés se montent donc à 0,8 % du produit intérieur brut (PIB), soit plus de 16 milliards d'euros, en plus de ce qu'a déjà prévu le gouvernement Sarkozy (80 milliards d'ici à 2013). Le FMI détaille ensuite comment.

Remettre en cause les allocations familiales, étatiser le budget de la Sécurité sociale

● Le FMI recommande « un ciblage plus précis des transferts sociaux, concernant notamment les politiques familiales et du logement » : il s'agit, notamment, de remettre en cause le paiement à toutes les familles des allocations familiales, ce qu'avait tenté, sans succès, le plan Juppé en 1996. Mais, au-delà, « pour renforcer la contrainte budgétaire sur les organismes de Sécurité sociale, il pourrait être envisagé de remplacer les taxes sociales (principalement la CSG — NDLR) par des subventions. Il en résulterait (...) une plus grande capacité du gouvernement central à contrôler les dépenses des organismes de Sécurité sociale et d'autres agences publiques. »

Explication : la CSG, qui est une taxe (et non une cotisation sociale), est malgré tout reversée à la Sécurité sociale. Le FMI recommande que l'Etat, et non la Sécurité sociale, perçoive la CSG, et que l'Etat verse chaque année à la Sécurité sociale une « subvention » soumise aux impératifs de réduction budgétaire. Ce serait la négation complète de la Sécurité sociale de 1945. Ajoutons que les projets de fusion de l'impôt sur le revenu et de la CSG,

portés y compris par la direction du PS, vont exactement dans ce sens.

Des dizaines de milliards d'euros en plus de taxes sur la consommation

● Le FMI recommande « une élimination graduelle des exemptions de TVA (incluant les taux réduits). Une réforme ambitieuse de la TVA pourrait rapporter jusqu'à 3,3 points de PIB et être combinée avec l'introduction d'une taxe carbone, une taxation plus élevée de l'essence, de l'alcool et du tabac, des augmentations graduelles des taxes foncières et l'amélioration de l'efficacité de l'impôt sur le revenu, en réduisant la déductibilité de certains revenus... »

L'alignement, même partiel, des taux réduits de TVA (sur l'alimentation, entre autres) sur le taux normal (19,6 %) rapporterait 3,3 points de PIB, soit plus de 65 milliards, selon le FMI. La taxe carbone, renchérissant de 4 centimes le prix de l'essence, rapporterait plus de 4 milliards... Cette dernière, suggère le FMI, « pourrait être utilisée en soutien à la consolidation budgétaire prévue ou pour financer des réformes visant à réduire la taxation du travail ».

« Limiter les dépenses des collectivités locales »

● Le FMI préconise « une limitation des dépenses des collectivités locales, comprenant une extension aux exécutifs régionaux et locaux de la révision générale des politiques publiques (RGPP) et l'application des recommandations de la commission Balladur pour rationaliser les responsabilités des départements, des régions et des communes. »

Pour les patrons : réduire les cotisations sociales et l'impôt sur les sociétés

● Le FMI préconise « une réduction générale de l'impôt sur les sociétés » payé par les patrons ; il s'insurge aussi contre « le niveau élevé des cotisations sociales », en proposant que « les employeurs (puissent) bénéficier d'exonérations de cotisations sociales pour les travailleurs âgés de 55 à 64 ans et pour les mères d'enfants d'âge scolaire ».

Retraites, assurance maladie : « De profondes réformes sont nécessaires »

● L'ajustement de 16 milliards exigés par le FMI ne suffira pas. Selon lui, « pour garantir une soutenabilité budgétaire à long terme, de plus profondes réformes seront nécessaires, affectant les paramètres clés des systèmes de retraite et de santé ». Et d'exiger « un nouvel allongement de l'âge légal de la retraite ».

Réduire les allocations de chômage et la protection de l'emploi

● « Il devrait être envisagé de réduire la protection élevée de l'emploi », recommande le FMI, c'est-à-dire de permettre aux entreprises de licencier plus facilement. Dans le même mouvement, il faut, ajoute le FMI, « réduire la durée d'indemnisation du chômage ou diminuer le niveau des allocations avec le temps ».

Réduire le Smic

● Le FMI se félicite de la « modération salariale générale emmenée par le gel des salaires dans la fonction publique ». Mais, regrette-t-il, « les progrès réalisés pourraient être mis en cause » du fait de l'indexation du Smic sur l'inflation. Conclusion : « La formule d'indexation du Smic devrait être revue. »

Adopter la réforme constitutionnelle

● Le FMI invite le gouvernement à « accentuer (ses) efforts pour adopter une règle budgétaire consistante avec la directive européenne ». Il s'agit de la réforme constitutionnelle interdisant les déficits. Pour l'instant, elle est adoptée par l'Assemblée nationale et le Sénat, mais, pour s'appliquer, elle devrait être votée par le « Congrès » (réunion des députés et sénateurs) à une majorité de 60 % dont ne dispose pas Sarkozy. D'où les appels de plus en plus pressants de ce dernier en direction du PS. « La règle actuellement débattue (...) aiderait à donner un signal sans équivoque » de l'engagement de la France, insiste le FMI.

Y. L. ■

CETTE SEMAINE

- Il y a un siècle, en 1911 : Maroc, Libye, la conquête coloniale (page II)
10 numéros, 10 pays en un siècle : le Liban (page III)
Dossiers/Arguments : Comment la presse sombre dans la crise (page IV)

LA CHRONIQUE

15 août 1971

Le 15 août 1971 — il y a quarante ans —, le président des Etats-Unis, Richard Nixon, décidait de déconnecter le dollar, et donc tout le système monétaire, de toute référence à l'or. C'était le moyen pour l'impérialisme américain de faire face à la crise mondiale en faisant retomber sur le monde entier — y compris ses partenaires — les conséquences de cette crise.

Personne ne s'y trompait.

Le Monde (23 août 1971) parlait du « cynisme d'un brutal renversement de politique ».

Quelles étaient les causes profondes de cette politique ?

Le 26 août 1971, dans un numéro spécial, *Informations ouvrières* publiait la déclaration de l'Organisation communiste internationaliste (OCI, section française de la IV^e Internationale, dont le CCI, courant du Parti ouvrier indépendant, est le continuateur) datée du 20 août. Elle commençait ainsi :

« Il n'a fallu qu'un discours, le discours prononcé par le représentant de Wall Street qui siège à la Maison-Blanche, pour jeter à bas le monceau de mensonges édifié pour prouver que le capitalisme, en s'auto-réformant, aurait retrouvé une prétendue capacité de surmonter ses contradictions internes. »

Plus loin, cette même déclaration expliquait : « De banqueroutes en banqueroutes, si le prolétariat mondial n'en finit pas avec le régime capitaliste dans chaque pays, les capitalistes du monde entier entraîneront l'humanité dans la banqueroute finale de la barbarie. »

Sans — on s'en doute — partager les mêmes conclusions, un collaborateur de Nixon s'interrogeait : « Bien, mais que fera-t-on la prochaine fois ? » La prochaine fois, on y est. Et cette déclaration conserve toute sa pertinence quand elle affirme que la seule solution correspondant aux besoins de l'humanité et à la sauvegarde des acquis de la civilisation, c'est l'abolition « de la propriété privée des moyens de production en renversant la domination de classe de chaque bourgeoisie, incarnée dans les Etats bourgeois ».

François Forgeue

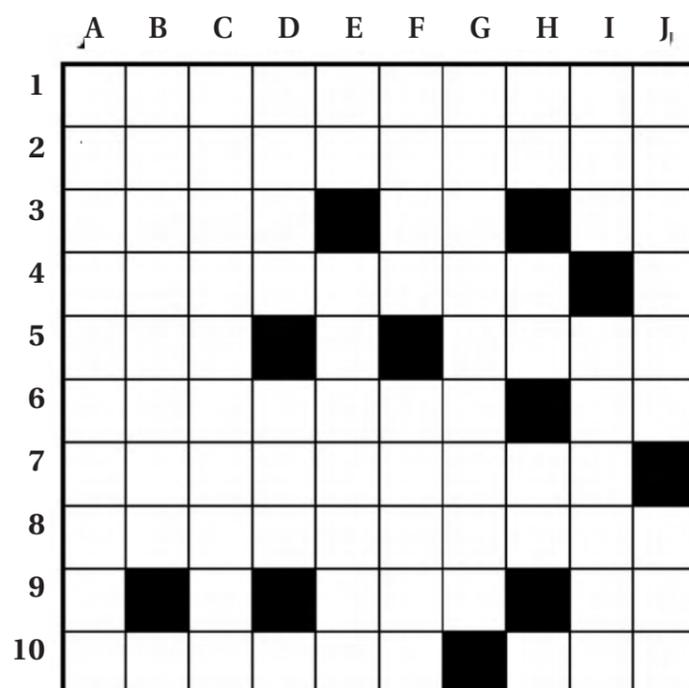
L'IMAGE DE LA SEMAINE



Le 15 août 1971, le président américain, Richard Nixon, signe l'arrêt de mort du système monétaire international de Bretton Woods en suspendant unilatéralement la convertibilité du dollar en or.

LA GRILLE DE LA SEMAINE

(Par Michel Bizien)



Horizontalement

- Incompatible avec V^e !
- Semés çà et là.
- Courage. Platine. Neptunium.
- Il n'y a pas de raison d'y trouver des tulipes !
- Sortie ! Sécrétion animale.
- Il ne peut pas s'empêcher de s'en jeter un. Chef-d'œuvre.
- Colorâtes.
- Bronzais à nouveau.
- Commune de la Mayenne sur la rivière du même nom. Conjonction.
- Idiotes. En fin de vie.

Solution de la grille du n° 160

(Les dernières solutions publiées étaient bien celles du n° 159 et non du n° 158, comme nous l'avions indiqué par erreur. Que nos lecteurs veuillent bien nous en excuser.)

P	R	E	M	I	E	R	M	A	I
R	E	V	I	S	A	I	E	N	T
A	M	A	D	O	U	E	R	A	I
G	O	■	I	L	■	S	E	I	N
U	D	F	■	A	I	L	■	S	E
O	E	I	L	■	R	I	T	■	R
I	L	L	U	M	I	N	E	R	A
S	A	L	I	■	S	G	■	A	I
E	G	E	R	I	E	■	K	I	R
S	E	S	A	M	E	S	■	D	E

Verticalement

- Diminueras.
- Ressentie.
- Il faut rompre avec ce traité !
- Département normand. Nouvelle caverne de brigands.
- Classe prépa. Popularisé par Scott Joplin.
- Dérapa. Pigeons potentiels.
- Indispensable quand on est dans les nuages.
- Thallium. Obtenu. Prises d'eau.
- Il inspecte les enseignants.

Il y a un siècle, en 1911

5. 1911 : Maroc, Libye la conquête coloniale

Martin Daro

Depuis la fin du XIX^e siècle, la France a élargi son empire colonial. En 1905, elle cherche à y ajouter le Maroc, provoquant alors une vive tension avec l'Allemagne, aboutissant, en 1906, à un accord entre les deux puissances pour neutraliser le Maroc. En avril 1911, la France va rompre *de facto* cet accord. Selon la thèse officielle, les troupes françaises interviennent au Maroc à la demande du sultan pour protéger les ressortissants français menacés par les troubles qui se sont produits. Le ministre des Affaires étrangères français l'affirme : « *Nous n'entendons pas conquérir de nouveaux territoires.* » (Rappelons que c'est en 1956 que le Maroc obtiendra son indépendance.)

L'Allemagne réagit aussitôt à cette initiative française, et, le 1^{er} juillet, la canonnière allemande *Panther* entre dans le port d'Agadir. L'Allemagne justifie ainsi cette opération : « *Devant les troubles au Maroc, plusieurs entreprises allemandes se sont adressées au gouvernement impérial pour lui demander protection.* »

Le 28 septembre, le gouvernement italien, profitant de la crise franco-allemande, exige de l'Empire ottoman qu'il lui accorde une liberté complète de manœuvre, notamment commerciales, en Cyrénaïque et en Tripolitaine (deux provinces qui formeront la Libye). Face au refus ottoman, l'Italie décrète la guerre et ses soldats pénètrent en Libye.

La Libye restera sous contrôle italien jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, où elle fut le théâtre d'affrontements violents entre les troupes britanniques et l'Afrikakorps de Rommel (en 1946, elle passera sous contrôle britannique et obtiendra son indépendance en 1951).

Au Maroc, avec l'appui des Britanniques, la France règle son conflit avec l'Allemagne en lui donnant en échange des territoires au Congo. Les troupes françaises imposent au sultan la reconnaissance du protectorat français et le maréchal Lyautey sera nommé résident général.

A elles seules, la Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne cumulent, à l'époque, 44 % du commerce mondial

La crise au Maroc traduit les derniers soubresauts du conflit entre les grandes puissances pour se partager le monde et en annonce d'autres bien plus importants encore. A la veille de la Première Guerre mondiale, le partage du monde est achevé au profit essentiellement des Britanniques et également des Français. A cette date, la Grande-Bretagne possède un empire colonial de trente millions de kilomètres carrés et de 400 millions d'habitants en Afrique, aux Antilles, en Inde et à Ceylan.

La France, elle, détient 10 millions de kilomètres carrés et 48 millions d'habitants au Maghreb, en Afrique et en Asie.

L'Allemagne et l'Italie sont les parents pauvres de ces partages, possédant ici ou là quelques territoires, mais pas d'empire colonial.

A cette époque, c'est en Europe que se concentre la puissance économique mondiale : à elles seules, la Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne cumulent 44 % du commerce mondial (la part des Etats-Unis n'est que de 11 %). Les échanges mondiaux sont révélateurs des échanges internationaux : 80 % du total des importations d'Europe occidentale sont composés de matières premières, tandis que ses exportations sont à 90 % des produits manufacturés. Il y a, d'un côté, les colonies, objet

du pillage des matières premières, et, de l'autre, les puissances coloniales, où l'industrie tourne à plein.

Le développement économique au XIX^e siècle a aboli la séparation entre le capital bancaire et le capital industriel. Des grands trusts se constituent aux Etats-Unis et en Allemagne, notamment. Outre les marchandises qui circulent massivement, la concurrence entre les grandes puissances pour investir leurs capitaux à l'échelle mondiale s'avive. Les Anglais détiennent pour 38 milliards de francs or en valeur ferroviaire ; ils ont construit en Inde ou au Canada plus de 100 000 km de voies ferrées. Ils contrôlent les neuf dixièmes du réseau argentin, les quatre cinquièmes de celui du Brésil. Les Allemands dirigent le réseau Berlin-Bagdad et jouent un rôle grandissant dans l'Empire ottoman. Pour la France, ce sont les chemins de fer en Syrie et dans le Yunan, en Chine. La concurrence mondiale s'exacerbe. Les grands empires britannique et français

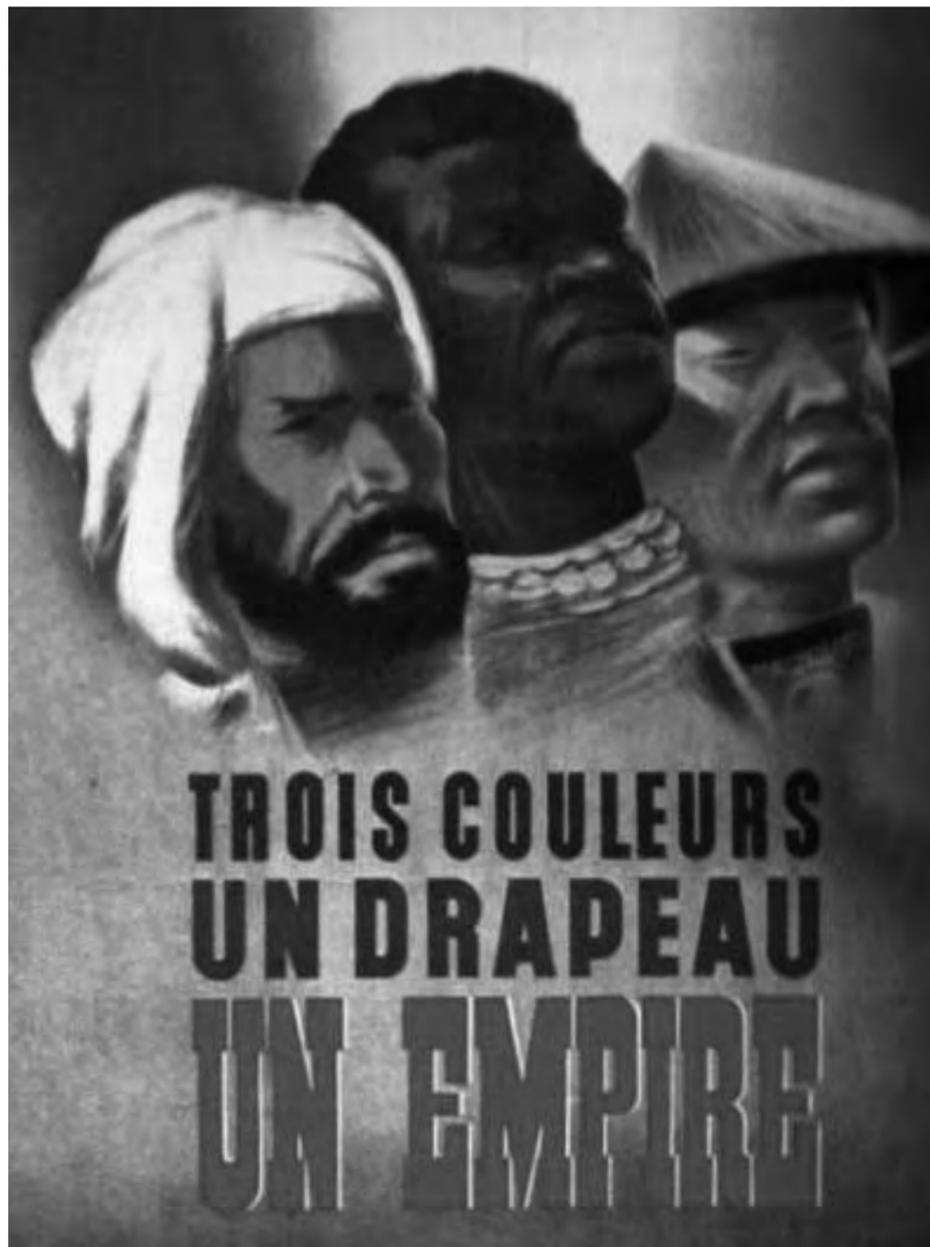
elle était après sa défaite face à l'Allemagne en 1870, va nouer des accords avec la Russie. Ces accords seront renforcés après 1912, après la crise marocaine.

Alors qu'en 1909, la France et l'Angleterre étaient au bord de la guerre pour le contrôle du Nil, en Egypte, en 1911, les Britanniques appuient la France au Maroc, pour, en 1914, signer un accord d'entente cordiale entre le Royaume-Uni et la France.

Cette décision, pour les Britanniques, a pour cause le développement important de l'Allemagne, et notamment son expansion commerciale et maritime qui concurrence directement les Britanniques.

C'est l'époque de l'impérialisme.

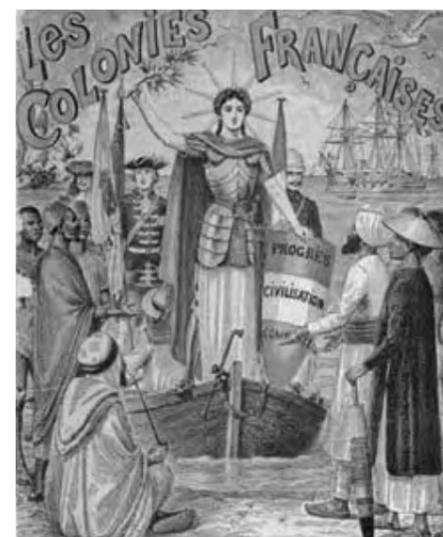
Les accords franco-anglo-russe prennent le nom de « Triple Entente », s'opposant de fait à la Triple Alliance (Allemagne, Autriche, Italie). Toutes les conditions se préparent pour le déclenchement de la grande boucherie de 1914-1918. ■



représentent une zone de protection pour l'investissement de capitaux pour ces deux puissances, au détriment de l'Allemagne. Sans empire, mais avec une politique industrielle qui a constitué de grands trusts, l'Allemagne va connaître un développement industriel très important. La Ruhr, région métallurgique allemande produisait 2 millions de tonnes d'acier en 1890, 17 millions en 1913. Mais ce développement industriel doit trouver de nouveaux marchés. Cette concurrence a débouché sur les plus grandes tensions politiques. Des conflits et des guerres ont lieu dans les Balkans, entre 1909 et 1913, mettant en cause l'Autriche, la Russie, la France, l'Empire ottoman. Dès la fin du XIX^e siècle, la France, pour sortir de l'isolement en Europe dans lequel

Repères

- 1880 : La III^e République développe considérablement la conquête coloniale.
- 1905 : Première tentative de contrôle du Maroc.
- 1906 : Accord entre l'Allemagne et la France sur le Maroc.
- 1911 : Conquête française du Maroc et de la Libye par l'Italie.
- 1912 : Le sultan « accepte » le protectorat français sur le Maroc.
- 1914-1918 : Première Guerre mondiale.
- 1921 : Le 19 septembre, Abd el-Krim proclame contre les colonisateurs la République du Rif.
- 1921-1926 : Guerre du Rif. Les troupes coloniales écrasent la révolte.



Trois affiches françaises de propagande coloniale : en 1911, la France détient 10 millions de kilomètres carrés et 48 millions d'habitants au Maghreb, en Afrique et en Asie.

Les États-Unis en 1911

En apparence, les Etats-Unis ne se mêlent pas de ces conflits inter-impérialistes en Europe. La place que les statistiques donnent aux Etats-Unis reflète pourtant mal la vitalité de l'économie américaine.

En 1911, Les Etats-Unis représentent 70 % de la production mondiale du pétrole, ils sont le premier producteur mondial de l'acier et ils occupent de nombreuses premières places dans les productions agricoles. Cette puissance américaine se révélera avec force durant et après la Première Guerre mondiale. ■



10 numéros,
10 pays
en un siècle

Bien que démocratiquement élus, les gouvernements libanais — de gré ou de force — expriment la politique du département d'Etat américain ou encore la pression syrienne, largement affaiblie aujourd'hui, ce qui explique leur fragilité. Situé juste au nord de l'Etat d'Israël et régulièrement victime de l'agressivité de son voisin comme de multiples tentatives de déstabilisation, le Liban est pour toutes ces raisons un pays où la notion de résistance est profondément ancrée dans la classe ouvrière comme dans toute la population.

Le Liban

F. L. et M. R.

Un recensement de la répartition confessionnelle de la population libanaise, réalisé par l'administration française dans les années 1930, a fait ressortir l'existence d'une majorité de chrétiens, qui constituent alors plus de 50 % de la population, suivis des musulmans sunnites, puis des musulmans chiïtes, puis des Druzes en quatrième position. C'est à la lumière de ce recensement que va s'établir la Constitution, proclamée après l'indépendance du Liban, en 1943. S'ajoutaient à la Constitution écrite des accords oraux, appelés « *pacte national* », et fondés sur une répartition des plus hautes fonctions de l'Etat de la manière suivante : aux chrétiens maronites, la présidence de la République et le commandement de l'armée ; aux sunnites, la présidence du Conseil des ministres ; aux chiïtes, la présidence du Parlement ; aux Grecs orthodoxes, la vice-présidence du Parlement. La répartition des députés évoluera, pour atteindre 50 % de députés chrétiens et 50 % de députés musulmans, à la suite de l'accord de Taëf signé en octobre 1989 en Arabie Saoudite à l'initiative de la Ligue arabe, pour mettre fin à la guerre civile, et en confiant à la Syrie le soin de le faire appliquer. Cependant, aucun recensement officiel sur une base confessionnelle n'a eu lieu depuis les années trente, cela étant interdit par la loi. Aujourd'hui encore, pourtant, tout citoyen libanais porte sa confession — on en compte officiellement dix-huit et l'athéisme n'est pas reconnu — par écrit sur sa carte d'identité. Ce système, de nature à entériner le sentiment d'appartenance communautaire hérité du XIX^e siècle, entend dévoyer tout conflit politique relevant de la lutte de classes (notamment sur les questions d'indépendance nationale) pour le transformer en conflit confessionnel intercommunautaire.

En 1943, de Gaulle, dirigeant de la « France libre » fait mitrailler et emprisonner les Libanais qui réclament l'indépendance de leur pays, prétextant que seule la Société des Nations (SDN, ancêtre de l'ONU) pourrait relever la France de son mandat. L'idée d'un « Grand Liban » pro-français appuyé par la communauté chrétienne maronite majoritaire avait déjà été rapidement balayée par la bourgeoisie locale, qui cherchait avant tout à concilier les intérêts des familles dirigeant les différentes communautés libanaises.

Sous la pression de la Grande-Bretagne, qui joue son propre intérêt dans la région (nous sommes en novembre 1943), les prisonniers sont libérés le 22 novembre, qui devient le jour officiel de l'indépendance.

La « Suisse du Moyen-Orient »

De l'indépendance du Liban au début des années 1970, la bourgeoisie libanaise prospère et le Liban est souvent appelé la « Suisse du Moyen-Orient ». Plusieurs facteurs se développent néanmoins, qui conduiront en 1975 au déclenchement d'une guerre civile qui va durer près de quinze ans. Le premier de ces facteurs est le développement de la lutte des classes au Liban, très souvent dévoyée pour être transformée ou qualifiée de conflit confessionnel intercommunautaire. Liée à cette question, la place de la résistance palestinienne au Liban sera déterminante dans l'irruption du conflit. Les Palestiniens du Liban, qui vivent dans des camps de réfugiés depuis leur expulsion de Palestine en 1948, constituent alors le quart de la population libanaise. Après la défaite des armées égyptiennes conduites par Nasser lors de la guerre



Le massacre de Sabra et Chatila

On ne peut évoquer l'histoire du Liban sans revenir sur les opérations de déstabilisation menées depuis 1948 par l'Etat d'Israël, dont les revendications territoriales, connues de tous, impliquent un état de guerre permanent. A plus de huit reprises depuis 1948, l'armée israélienne intervient au Liban. En 1978, elle intervient avec le soutien des phalanges chrétiennes tant pour chasser la résistance du Sud-Liban que pour contrer l'influence syrienne et tenter d'installer un gouvernement phalangiste. En 1982, l'armée israélienne intervient à Beyrouth. Des groupes phalangistes, sous protection israélienne, massacrent plus de 3 000 Palestiniens dans les camps de Sabra et de Chatila. L'armée israélienne occupera le Sud-Liban jusqu'en 2000. Pendant cette période, les affrontements internes libanais feront d'immenses ravages et la situation des réfugiés palestiniens, déjà très éprouvés par la guerre civile, se dégradera considérablement.

des Six Jours, la résistance palestinienne prend le relais, aux yeux de la classe ouvrière libanaise, comme « *fer de lance de la révolution arabe globale* ». L'armée libanaise, dont les dirigeants chrétiens sont aux ordres de l'impérialisme américain, cherche à désarmer la résistance et tente une invasion des camps palestiniens. La défaite de l'armée est cuisante et conduit à la conclusion des accords du Caire, en 1969, où il est décidé que les forces armées ou de sécurité libanaises seront interdites d'entrée dans les camps palestiniens et devront octroyer aux Palestiniens des « couloirs » pour le transport d'armes et de munitions en provenance de la Syrie, sans aucun droit de contrôle ou de contrainte. A la suite de cet accord, les Américains poussent les officiers de l'armée libanaise à leur solde à ouvrir des camps d'entraînement militaire aux milices de l'extrême droite chrétienne (Parti phalangiste et Parti national libéral), pressées d'en découdre avec la résistance. Après les massacres des Palestiniens en Jordanie (Septembre noir en 1970) et l'afflux de militants déterminés vers le Liban, la résistance palestinienne, liée tactiquement à l'URSS, prend une place prépondérante dans le pays. Alors que la guerre du Vietnam fait rage, l'idée germe dans plusieurs milieux militants qu'une victoire sur Israël ne pouvait passer que par la lutte armée inspirée par le modèle de la lutte du peuple vietnamien.

La guerre civile

Opposant la « lutte armée » à la lutte des classes ou confondant les deux, de nombreux jeunes Libanais se lient aux fédératifs palestiniens et participent à des entraînements militaires. Le soutien populaire à la résistance palestinienne s'explique notamment par le fait que celle-ci faisait un contrepoids face à l'armée du pouvoir. Alors que le Parti communiste libanais, lié à la bureau-

cratie du Kremlin, parle d'une « *bourgeoisie intelligente et nationale* » qu'il faudrait appuyer contre la bourgeoisie compradore pro-américaine, les milices fascistes s'organisent, épaulées par l'armée libanaise, pour liquider la résistance palestinienne. La guerre civile va être menée d'un côté par une coalition appelée localement « *mouvement patriotique* », formée par les partis de gauche et nationalistes arabes, avec la participation des organisations palestiniennes ; de l'autre côté, par une coalition de partis de droite chrétienne dirigée par le Parti phalangiste. Au bout de deux ans, les milices phalangistes vont s'effondrer militairement, submergées par le nombre. Les Etats-Unis, qui viennent de perdre la guerre du Vietnam, et l'Etat d'Israël obtiendront l'accord de la bureaucratie du Kremlin pour une intervention de l'armée syrienne, qui va rétablir un « équilibre » entre les forces et faire durer le conflit pendant près de quinze ans.

Le 15 février 2005, l'ancien Premier ministre et homme d'affaires libanais Rafic Hariri est assassiné lors d'un attentat à la voiture piégée en plein Beyrouth. De toute évidence, l'acte n'est pas sans relation avec les interventions américaines dans la région, l'occupation de l'Irak, la volonté d'arrêter l'Intifada, et le projet du « Nouveau Moyen-Orient » du président Bush, qui vise à créer une zone exclusivement vouée aux intérêts américains allant de l'Afghanistan au Maroc. Immédiatement, la Maison-Blanche accuse la Syrie. Il est à noter qu'à ce jour, aucune preuve tangible n'a pu être apportée pour confirmer cette accusation. Face à la pression, la Syrie retire ses troupes du Liban fin 2005. Pendant l'été 2006, s'inscrivant comme fer de lance de la création du « Nouveau Moyen-Orient » que voudrait mettre en place George Bush, l'Etat d'Israël lance une nouvelle offensive militaire contre le Liban, à l'issue de laquelle la secrétaire d'Etat Condoleezza Rice espérait voir les

Les grandes dates

- **1920** : Instauration du mandat français. La France proclame l'Etat du « Grand Liban » et trace une frontière avec la Syrie.
- **1943 (8 novembre)** : La Chambre des députés libanaise concrétise les promesses de De Gaulle et supprime de la Constitution les articles relatifs au mandat français.
- **1958** : Intervention des marines américains à la demande du président libanais contre « *le communisme et le nassérisme* ».
- **1975** : Déclenchement de la guerre civile et intervention militaire syrienne.
- **1982** : Invasion israélienne (opération « *Ppaix en Galilée* »).
- **1982 (novembre)** : Massacre dans les camps palestiniens de Sabra et de Chatila.
- **1992** : Rafic Hariri devient Premier ministre.
- **1996** : Agression israélienne dite « *Les raisins de la colère* ».
- **2000** : Retrait des troupes israéliennes.
- **2005** : Assassinat de Rafic Hariri. A la fin de l'année, les troupes syriennes quittent le Liban. Les assassinats politiques (attentats, souvent à la voiture piégée) sont fréquents au Liban et touchent toutes les organisations.
- **2006 (été)** : Guerre israélienne contre le Liban, marquée par la victoire de la résistance libanaise.

Quelques aperçus de la politique libanaise

La simplification journalistique de la vie politique libanaise entre « pro-syriens » et « anti-syriens », « chiïtes » et « sunnites » (les laïques sont toujours oubliés) masque une réalité complexe marquée par un clivage entre le mouvement ouvrier, des forces nationalistes et des groupes liés à l'impérialisme américain et financés par l'Arabie Saoudite. Chaque groupe religieux est lui-même divisé en plusieurs partis, parfois opposés les uns aux autres. Le principal allié du Hezbollah, le parti du « chrétien » Michel Aoun, connu pour s'être opposé avec acharnement à la présence de la Syrie au Liban pendant des années, s'en est aujourd'hui rapproché. Ces simplifications s'insèrent dans l'implacable offensive idéologique de l'impérialisme américain, qui prétend lutter en Irak et en Afghanistan pour la paix et la liberté. Tout est fait dans ce cadre, pour pousser le Hezbollah, principale force politique de l'opposition alliée à la fraction chrétienne majoritaire dirigée par le général Aoun, à retourner ses armes contre d'autres Libanais, ce qu'il s'est toujours engagé à ne jamais faire. Actuellement, le gouvernement est présidé par le milliardaire sunnite Najib Mikati, soutenu par le parti chiïte Hezbollah et une majorité du « camp » chrétien représenté par le général Aoun. Un courant large, dans le mouvement ouvrier libanais, se prononce quant à lui pour une « *déconfessionnalisation* » du Liban. ■

prémices victorieuses du « Nouveau Moyen-Orient ». On connaît la suite. Face à la résistance acharnée de tout le peuple libanais (quelles que soient les classifications politico-médiatiques de ses composantes : sunnites, chiïtes, chrétiens, laïques), l'armée israélienne subit un profond échec. Pour l'impérialisme, créer les conditions d'une guerre fratricide libanaise demeure à l'ordre du jour. ■

Dossiers/Arguments

Comment la presse sombre dans la crise

Les journaux vont mal. Leur diffusion baisse en même temps que leur qualité et les lecteurs se tournent vers d'autres sources. *Informations ouvrières* a cherché à comprendre les causes de ce qui représente un danger pour la démocratie. Dans cette première partie, une sorte d'état des lieux. La semaine prochaine : comment disparaît le pluralisme.

Fabrice Toscan

1 Le droit d'informer est né en 1789, comme "l'un des plus précieux"

Comme le bonheur selon Saint-Just, la liberté de la presse a été une idée neuve en Europe. Elle l'est toujours. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen l'a proclamée en 1789 : « La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi. » Aujourd'hui, l'idée est toujours neuve ; elle est même en grande partie restée un idéal.

La presse a vite été muselée, pour une longue période, qui s'achève en 1881 avec une loi qui accorde le régime parlementaire de la Troisième République avec une liberté de débat, à l'Assemblée et dans tout le pays. En réalité, le plus souvent dans les couches dirigeantes, mais avec les ouvertures que provoquent la lutte des classes et qui se traduisent notamment par la conquête de libertés syndicales.

La montée vers les guerres mondiales a mis en lumière le rôle des puissances d'argent et le poids du pouvoir d'Etat dans les « abus » que prévoyait la Déclaration de 1789. Fausse nouvelles, bourrage de crâne, intoxication, calomnie, appels au pogrome, etc. A la Libération, l'essor du mouvement ouvrier s'est traduit par un régime démocratique pour la presse et son pluralisme. C'était l'époque où le programme du Conseil national de la Résistance alimentait les débats de l'Assemblée constituante.

Aujourd'hui, la plupart des quotidiens nationaux, dont le nombre a été impitoyablement réduit, sont, peu ou prou, dominés par la finance et la grande industrie. *Le Figaro* avec Serge Dassault ; *Libération* avec Edouard de Rothschild ; *Le Monde* avec le trio BNP (Bergé, Niel, Pigasse), où le P représente Matthieu Pigasse, un des évangélistes de la banque, en sa qualité de directeur général délégué de la Compagnie financière Lazard Frères. Et le résultat paraît... jour après jour, avec des quotidiens de plus en plus éloignés de leurs lecteurs. Comme la finance l'est du peuple.

2 "Une industrie qui a dévoyé la mission qu'est l'information du public"

L'emblématique *News of the World* ("Nouvelles du monde") a fermé, pratiquement du jour au lendemain, le 10 juillet. Créé en 1843, il tirait en moyenne à deux millions et demi d'exemplaires, un niveau qui fait rêver la presse écrite française. Ce quotidien a succombé au scandale des écoutes téléphoniques, dont ses



L'éditeur du *News of the World*, Colin Myler, pause avec son "staff" devant les bureaux du journal, à Londres, le 9 juillet 2011 : "Merci et au revoir", titre la "une" du dernier numéro.

employés se sont rendus coupables. Bien des retombées politiques et judiciaires guettent le gouvernement britannique.

Le titre qui a perverti le métier de ses journalistes a donc chuté, victime de l'engrenage qu'il a lui-même participé à construire. Londres est la scène où ce drame s'est joué, mais la crise de la presse a le monde entier pour théâtre, avec, comme ressort de l'action, les manœuvres d'une industrie qui a dévoyé la mission qu'est l'information du public pour la faire sombrer dans le seul divertissement, avec les armes du racolage et le cynisme de ceux qui méprisent le peuple.

L'évolution de la diffusion de la presse dans le monde entier montre que ce mépris, le peuple le rend bien aux propriétaires des principaux journaux. En France, l'alarme est lancée depuis des années, mais rien n'enraie la machine à perdre.

3 "De nombreux journaux sont dans l'impasse ou s'y acheminent"

France Soir, dans son époque faste, au début des années 1960, tirait à un million d'exemplaires. Début 2011, le nouveau propriétaire du quotidien, M. Alexandre Pugatchev, a annoncé que son titre visait « au plus vite » une diffusion de plus de 100 000 exemplaires par jour. En mars dernier, l'Office de justification de la diffusion (OJD) publiait une nouvelle salve de chiffres inquiétants. Entre 2009 et 2010, une baisse de diffusion de 2,18 % a affecté l'ensemble de la presse grand public, toutes catégories de titres confondues. Pour la seule presse quotidienne, régionale et nationale, en prenant un indice de diffusion 100 en 2000, on est tombé à 87 en 2010.

Les pouvoirs publics s'en sont préoccupés et ont organisé, fin 2008, des états généraux de la presse écrite. Après deux mois de travaux, un rapport a été remis au gouvernement. Le constat, résumé dans un Livre vert, affichait la noirceur : « Baisse tendancielle de la diffu-

sion, déficit chronique d'un certain nombre de titres, menaces de disparition de journaux, vieillissement du lectorat, contraction des rédactions, les signes d'une crise profonde de la presse écrite se multiplient et s'aggravent. Confrontés à un redoutable effet de ciseaux, avec la hausse des coûts d'un côté, la baisse des recettes de l'autre, qu'il s'agisse des ventes, de la publicité ou des annonces, de nombreux journaux sont dans l'impasse économique ou s'y acheminent. » Le président de la République a annoncé des mesures qui se résument à une aide de 600 millions d'euros. Les patrons de presse l'ont utilisée à restructurer, à supprimer des emplois au détriment de la qualité. Et aujourd'hui, la diffusion chute toujours.

4 "Une course sans fin au scoop, à l'information exclusive, tout en restant adeptes de l'esprit moutonnier"

Pour comprendre comment on en est arrivé là, on peut, certes, évoquer la concurrence des autres sources d'information, la télé, la radio, Internet. Cela compte sans doute, mais rappelons que la radio et la télé naissante, dans les années 1960, n'ont en rien entravé les succès d'une presse écrite florissante. On retiendra plutôt les travers d'un système où les journaux sont pris dans une course sans fin au scoop, à l'information exclusive, tout en restant frileusement adeptes de l'esprit moutonnier qui les incite à traiter les mêmes dossiers que leurs concurrents. La mésaventure de *News of the World*, dont les journalistes ont été transformés en espions, est un extrême révélateur qui ne doit pas cacher la connivence parfaite qui régnait entre le patron du titre, M. Rupert Murdoch, et les Premiers ministres qui se sont succédé au 10 Downing Street.

La même connivence a marqué, en France, la campagne pour le oui au référendum, en 2005, où la grande majorité des journaux se sont opposés à leurs lecteurs. Par un matraquage éhonté, ils prétendaient faire accepter le oui

au traité constitutionnel européen. Le non qui l'a emporté le 29 mai a été, aussi, un non à cette presse dévoyée.

5 Les démagogues ouvrent le règne du "people"

Ceux qui, parmi vous, sont jeunes depuis plus longtemps se rappellent peut-être ce magazine qu'ils trouvaient chez le coiffeur ou dans les salles d'attente. *Jours de France* affichait l'ambition de son propriétaire, Marcel Dassault, d'en faire le « journal de l'actualité heureuse ». Les heures et malheurs des têtes couronnées du monde faisaient sourire, pleurer et surtout rêver les foules.

Aujourd'hui, la recette ne change pas, mais ce sont les politiciens et politiciennes qui s'exposent à la une des « news magazines », ces hebdomadaires où le divertissement le dispute aux supputations sur les chances des écuries présidentielles en course pour 2012. Un candidat, désormais, accepte de poser avec mari, femme, enfants ou futurs enfants ; se confie et parfois se confesse. Transparence oblige, on sait tout de lui, d'elle. A la « une » de *Paris Match*, Martine Aubry entre donc en concurrence autant avec Nicolas Sarkozy qu'avec Carla Bruni-Sarkozy, en majesté dans sa grossesse émouvante.



Le FMI est-il soluble dans une chambre d'hôtel ?

Peut-être la vérité de l'affaire DSK éclatera-t-elle un jour. Turpitudes ? Pièges ? Une réalité s'impose déjà : celle où les journaux du monde entier se sont complus. Un événement comme l'arrestation, le 14 mai, de Dominique Strauss-Kahn, président du FMI, ancien ministre et candidat à la magistrature suprême de la République française, dans une affaire de mœurs devait naturellement être porté à la connaissance du public. Dans quelles proportions ? Pendant des semaines, le rôle du FMI a, dans une large mesure, été réduit aux hypothèses, vite devenues des affirmations, vite elles-mêmes démenties par des « révélations » sur ce qui s'est passé dans un hôtel de Manhattan. Pour les décisions concrètes du FMI vis-à-vis des peuples de la planète, il fallait chercher ailleurs, dans les pages les plus neutres du journal. Du journal. Car nous avons eu à l'époque un seul journal, tant les uns suivaient les autres, dépendants qu'ils étaient d'une source unique, le bureau du procureur de New York.

TUNISIE

Le gouvernement Caïd Essebsi conduit le pays dans l'impasse

Quelle place occupera l'UGTT dans la bataille politique pour l'Assemblée constituante ?

Chronique

INTERNATIONALE

A propos des émeutes en Grande-Bretagne

Jean-Pierre Barrois

Les émeutes qui ont éclaté dans la nuit du samedi 6 août à Tottenham, en Grande-Bretagne, se sont progressivement étendues à toutes les municipalités ouvrières du nord de Londres — Enfield, Hackney, Islington, Walthamstow, puis à Liverpool et Birmingham. A l'origine ? Officiellement : la mort d'un chauffeur de taxi noir tué par un policier dans des circonstances plus que suspectes et le refus de la police de donner la moindre explication lorsque les habitants du quartier organisèrent une manifestation devant le commissariat local pour demander que toute la lumière soit faite. Mais, comme l'écrit une journaliste du *Guardian*, « les images de maisons qui brûlent, de voitures en flammes, de magasins pillés sont spectaculaires pour les médias avides de sensations et toujours à la recherche de fauteurs de troubles, mais on ne peut rien comprendre à ces événements si on les sort de leur contexte de coupes budgétaires brutales et de mesures d'austérité ».

Dans un courrier qu'il nous adresse, un syndicaliste adhérent du regroupement dirigé au sein du Labour Party par les députés Jeremy Corbyn et John McDonnell rappelle que « le taux moyen de chômage des jeunes est de 23 % à Londres » et que « c'est dans un contexte de harcèlement constant des jeunes — notamment des jeunes immigrés — et de suppression de services publics, qui touche particulièrement les jeunes, que ces émeutes interviennent ».

Pour sa part, un syndicaliste qui a soutenu la récente conférence organisée par l'Entente internationale des travailleurs à Lisbonne, écrit : « Nous sommes en période de vacances. Dans les centres urbains, les gosses cherchent des petits boulots sous-payés parce que les parents vont devoir régler le prochain loyer. L'injustice éclate à la face de chacun.

Et pendant ce temps-là, certains grands esprits péorent en se demandant ce qui a bien pu déclencher de telles émeutes. Ce qui est surprenant, c'est qu'elles n'aient pas eu lieu plus tôt. Si la direction des TUC appelait à une grève générale unie contre la politique du gouvernement, cela répondrait aux aspirations des opprimés et de tous ceux qui combattent. »



Tunis, août 2011 : l'entrée du ministère de la Justice. Béchir Tekkari, universitaire et ancien ministre de la Justice du gouvernement Ben Ali, a été arrêté sur ordre du juge d'instruction du tribunal de première instance de Tunis et inculpé de « corruption » et « abus de pouvoir » dans des affaires commerciales et d'aménagement du territoire, notamment.

De notre correspondant à Tunis

Une chose est certaine, le gouvernement Caïd Essebsi est en train de conduire la Tunisie dans l'impasse. Et cette impasse s'appelle la poursuite de la même politique d'assujettissement et d'adaptation aux exigences du FMI et de l'Union européenne. « Dites ce que vous voulez, moi, je fais ce que je veux. » C'est la stratégie politique du Premier ministre tunisien. Et, effectivement, le Premier ministre comme son gouvernement restent sourds aux revendications exprimées par les grèves et les manifestations, qui ne cessent pas malgré les injonctions et les intimidations. Les quatre dossiers pour lesquels des centaines de Tunisiens sont tombés depuis le 10 décembre 2010 sont toujours au centre des revendications et ne trouvent aucune solution auprès de ce gouvernement. Pis, il offre des tartufferies en guise de solution pour que l'écœurement et le découragement prennent le pas sur la révolte.

Le peuple tunisien a porté haut l'exigence de la liquidation de la corruption et du jugement des principaux responsables du régime de Ben Ali. Qu'en est-il ? Après le semblant de procès de Imed Trabelsi, l'un des patrons des nombreux réseaux de spoliation des biens de la nation et de la mafia, après la mascarade de procès de Ben Ali et de Leila Trabelsi, après l'acquiescement des six juges dont l'implication dans la couverture de la corruption est largement avérée, c'est aujourd'hui autour d'autres figures importantes du régime de Ben Ali de bénéficier de la sollicitude de la justice « indépendante », nous dit le ministre de la Justice.

Car elle est devenue depuis le 14 janvier, nous rassure-t-il, « totalement indépendante, et seules la conscience et la loi ont un pouvoir sur elle ». Alors, quand des juges d'instruction ordonnent la mise en liberté de l'ex-ministre de la Justice, Béchir Tekkari, lourdement impliqué dans la corruption qui a gangrené l'appareil de la justice, c'est que, tout simplement, « rien ne justifie plus la détention provisoire dans le déroulement de l'instruction ». Et ledit Béchir Tekkari de se dépêcher de quitter le territoire tunisien d'après les nombreux réseaux sociaux bien informés, alors que le ministère de la Justice dément l'information.

Ce sont les mêmes procédures manœuvrières qui sont utilisées pour soustraire Abderrahim Zouari,

l'ex-secrétaire général du RCD — ce parti de Ben Ali qui a sucé la moelle dorsale de la Tunisie à n'en plus finir pendant vingt-trois longues années — ou pour ouvrir les portes de la fuite à l'étranger à Sayda Agrebi, l'ex-présidente de la Fédération des mères de Tunisie. Qu'en est-il de cette justice « indépendante » qui veut également soustraire à la justice du peuple tunisien les policiers responsables de l'assassinat des jeunes Adel Hammami et Ridha Bakkari, le 4 février 2011, dans les locaux du poste de police de Sidi Bouzid, en déclarant que les actes pour lesquels ils sont poursuivis relèvent des tribunaux militaires et non des tribunaux civils, au nom de la loi 70 datant de 1982, c'est-à-dire au nom d'une loi d'une Constitution dissoute ?

Alors, oui M^{me} Raoudha Labidi, la présidente du syndicat des magistrats tunisiens, a raison de dire « qu'il ne peut y avoir de transition démocratique sans jugement des responsables » et que « ce qu'on appelle "justice transitoire" ne peut rien construire de positif. Au contraire, elle ne fait que confirmer une seconde fois l'injustice. »

Qu'en est-il également de l'autre dossier, celui du chômage, pour lequel, jour après jour, les manifestations et les sit-in ne cessent d'avoir lieu ? Les appels incessants des jeunes chômeurs de Kasserine, de Gafsa, de Tataouine, de Metlaoui, de Oum Laryès et d'ailleurs auprès des autorités locales ne trouvent aucun écho. Parce que les gouvernements sont impuissants — de l'impuissance du gouvernement Caïd Essebsi — à trouver ne serait-ce que le soupçon d'ébauche d'une solution au problème qui est le quotidien de centaines de milliers de jeunes depuis de longues années. Au contraire, leur surdité est mise à profit par les bandes armées qui agissent pour le compte du RCD et des réseaux mafieux pour saccager, incendier, tuer et nourrir la propagande qui voudrait nous faire admettre que les Tunisiens, ce peuple cultivé et civilisé, seraient revenus à l'âge des affrontements tribaux. Je témoigne de ces faits pour avoir observé les agissements de ces bandes, qui ont séquestré toute la population de la ville à la mi-juillet.

Alors, que le Premier ministre démette les gouverneurs de Gafsa, de Kasserine et de Tataouine pour les remplacer par des officiers militaires de haut rang ou des cadres sortis des écoles militaires, que cela annonce-t-il ? Qu'en est-il, sur-

tout, du dossier de l'endettement du pays, qui entrave l'indépendance économique du pays et la souveraineté de l'Etat en soumettant sa politique aux directives du FMI et de l'Union européenne ? Le Premier ministre a obtenu l'accord pour un prêt de 25 milliards de dollars, lors de la réunion du G 8 à Deauville, et reste sourd à toute demande d'explication. « Vous dites ce que vous voulez et je fais ce que je veux. » Stratégie qui ne fera qu'enfoncer encore plus la Tunisie dans le cycle infernal de l'endettement et imposera encore plus de sacrifices au peuple tunisien.

C'est exactement le programme qu'est venu annoncer le directeur du département Afrique du Nord, Moyen-Orient et Asie centrale du FMI,

lors de sa visite à Tunis, le 4 août : « Le pays est appelé à relever plusieurs défis. » Tous les peuples connaissent la nature des défis à relever aux yeux du FMI en termes de chômage, de licenciements, de précarité généralisée, de dégradation de toutes les conditions de vie et de travail. Jack Lang, l'un des hauts responsables du Parti socialiste français, en visite en Tunisie la semaine dernière, déclare, avec les circonvolutions qu'on lui connaît, que « son cœur bat chaleureusement pour la Tunisie et pour le peuple tunisien », qu'il « est extrêmement important que la révolution tunisienne réussisse... » en appelant les institutions européennes et le G 8 à

respecter les engagements pris vis-à-vis de la Tunisie. Alors, que le peuple tunisien ignore les partis politiques et ne montre pas d'enthousiasme à s'inscrire sur les listes électorales (1) pour l'Assemblée constituante, rien de plus normal. Parce que le peuple tunisien voit bien qu'on veut le conduire vers une impasse et que les élections que les partis politiques préparent n'ont de la Constituante que le nom. Une Constituante souveraine, c'est celle qui mettra au centre de ses travaux l'ensemble de ces dossiers portés par la révolution tunisienne.

Une question reste d'actualité, et les millions de Tunisiens attendent que la principale organisation ouvrière du pays, qui a porté et encadré la révolution, à savoir l'UGTT, y réponde : quelle place occupera l'UGTT, qui regroupe aujourd'hui 650 000 adhérents, dans la bataille politique pour l'Assemblée constituante ?

(1) A ce jour, seuls 27 % des Tunisiens se sont présentés aux bureaux d'inscription sur les listes électorales.

ÉGYPTE

Le peuple égyptien ne veut plus du régime, de la répression et de l'exploitation

Correspondant

Le procès de Hosni Moubarak s'est ouvert le 3 août, au Caire. L'audience reprendra le 15 août.

Photo AFP



On a dit l'ex-président dépressif, cardiaque, voire atteint d'un cancer de l'estomac. Mi-juillet, son avocat avait même annoncé qu'il était tombé dans un « coma complet ». Il séjournait à l'hôpital de Charm el-Cheikh, au bord de la mer Rouge, depuis début avril, et non dans une prison. Était-ce un traitement de faveur ou un argument pour laisser planer le doute sur la possibilité de le traduire devant un tribunal ou sur sa présence à une audience ? Les déclarations alarmantes sur son état de santé, l'extrême lenteur de la procédure, les reports du procès, les doutes sur sa tenue même ont conduit à soupçonner l'armée, dont il est issu, de tout faire pour retarder l'échéance. D'où l'immense mobilisation populaire du 8 juillet, tournée contre le Conseil suprême des forces armées (CSFA).

Puis, mercredi 3 août, le président déchu est apparu, allongé sur une civière, à l'ouverture de son procès, au Caire, dans un grand box grillagé. Et devant leurs postes de télévision, des millions d'Égyptiens l'ont vu prendre le micro et dire d'une voix ferme : « Ces accusations, je les rejette toutes. » Le juge Ahmed Refaat, qui préside la cour, venait de lire les chefs d'inculpation retenus contre lui : corruption, détournement de fonds publics et homicides avec préméditation pour avoir ordonné la répression qui a conduit à la mort de 846 personnes pendant les dix-huit jours du soulèvement de janvier et février. Comparaient à ses côtés Alaa et Gamal, ses deux fils, Habib al-Adli, son ancien ministre de l'Intérieur, et six hauts responsables de la police. Un homme d'affaires, Hussein Salem, très proche de Moubarak, sera jugé par contumace.

«L'armée n'aurait pas organisé le procès si les Égyptiens ne s'étaient mobilisés par centaines de milliers le 8 juillet»

Il est clair que le CSFA n'aurait pas organisé le procès et laissé Moubarak y apparaître si les Égyptiens ne s'étaient mobilisés par centaines de

milliers, le 8 juillet, et scandé « *Le peuple veut le départ du maréchal Tantawi !* » (président du CSFA). Se félicitant de l'ouverture du procès, le responsable du parti de la Confrérie des frères musulmans, Liberté et justice, a déclaré : « *Je crois que cette étape aidera à reconstruire la confiance entre les dirigeants et le peuple.* » Il résume l'objectif de l'appareil militaire au pouvoir et le sentiment de tous ceux qui le soutiennent, laïcs ou religieux. Mais le peuple égyptien, qui est attentif au déroulement du procès ouvert le 3 août, ne veut plus du régime de Moubarak, de la violence, de la répression et de l'exploitation. Il n'accepte pas les brutalités de l'armée, les arrestations, les tortures, les tribunaux militaires et le décret antigreve qui sont les mêmes qu'au temps où Moubarak était au pouvoir. La place Tahrir a été violemment évacuée le 1^{er} août. Le 3, les obsèques d'un jeune homme décédé à la suite de la manifestation du 23 juillet contre le CSFA ont été brutalement dispersées et, le 5, c'est un grand Iftar pacifique qui fut à son tour (*repas pris le soir au coucher du soleil pendant le jeûne du mois de ramadan* — NDLR).

Le peuple égyptien est attentif au déroulement du procès de Moubarak et des siens. Il veut justice et réparation pour les victimes et leurs familles, certes, mais il veut surtout en finir avec celui et ceux qui ont incarné le régime honni. Ils sont attentifs au procès, mais sans illusions. Et ils font grève et manifestent, dans tous les secteurs, pour les augmentations de

salaires, pour l'élimination des directions corrompues et pour la nationalisation des entreprises privatisées par le régime aux ordres du FMI.

La vague de grèves qui a marqué les derniers jours de juillet et les premiers jours d'août est de ce point de vue significative. Au Caire, les travailleurs de l'entreprise nationale de distribution demandent le départ du président parce qu'il entrave la production. A Alexandrie, les enseignants sous contrats temporaires ont organisé des manifestations pour exiger des contrats permanents avec le ministère de l'Éducation. A Minya, en Moyenne-Egypte, les salariés de la télévision d'Etat réclament des augmentations de salaires et l'amélioration des conditions de travail. A Helwan, aux sociétés cimentières Tora, plus de 150 ouvriers ont manifesté le 30 juillet pour que soit appliquée la décision de justice stipulant qu'ils doivent bénéficier des mêmes pensions de préretraite que ceux qui sont partis avant eux, soit 120 mois et non 39. A Assouan et Ko Ombo, en Haute-Egypte, les travailleurs des moulins ont fait grève pour le relèvement des salaires, le paiement des heures supplémentaires, des primes de risque et des bonus. Ils ont interrompu leur grève le 29 juillet après avoir négocié avec le maire d'Assouan, mais ils menacent de la reprendre si leurs demandes ne sont pas satisfaites.

Le procès du président déchu reprendra le 15 août, mais, d'ici là, trente partis, organisations, groupes et associations appellent à une mobilisation nationale vendredi 12 août. ■

Un témoignage du Caire sur les brutalités de l'armée

Chers amis, je vous écris tout en regardant le procès de Moubarak, le tueur, à la télé. Des larmes coulent sur mes joues. Pas seulement parce que personne n'imaginait voir un jour Moubarak derrière les barreaux, mais à cause des contusions et des douleurs que je ressens après avoir été battue par les militaires hier, 2 août, place Tahrir. J'y suis allée vers 23 h 45 environ. J'étais avec des amis et une femme âgée quand nous avons été encerclés par la police militaire. La femme a commencé à s'emporter et à argumenter avec un officier. Ils ont tiré en l'air. Tout le monde a couru, sauf moi et mon amie. La vieille femme est tombée par terre. J'ai essayé de l'aider à se relever, mais en vain. La police militaire qui pourchassait la foule nous a d'abord ignorées, mais, peu de temps après, un officier est venu et a demandé à des soldats de

nous emmener. Ils ont saisi mon amie, puis ils m'ont poussée devant en me traitant de garce et de salope. Ils ont soulevé mon tee-shirt pour exposer mon ventre tout en continuant à m'injurier. Ils ont frappé la partie inférieure de mon corps avec leurs bâtons jusqu'à ce que nous atteignions le centre de la place. Ils nous ont conduits derrière un arbuste où se tenait un général de l'armée. Il nous a battues, moi et mon amie, en tentant de nous menotter. Je me suis mise à crier « *C'est pêcher... Mon dieu !* » Le général m'a alors demandé : « *Pourquoi as-tu injurié Tantawi hier ?* » J'ai dit que je n'étais pas là hier. Des militaires qui avaient refusé de nous battre sont venus et l'ont prié de nous libérer. Le général a dit qu'il devait nous arrêter. Un autre général est venu et lui a parlé. Finalement, ils nous ont laissé partir, mais

je me suis sentie profondément humiliée et mon dos me faisait très mal. Rentrée chez moi, je me sentais encore mal. Je vais aller au Centre El-Nadim (une association de défense des droits des victimes de la violence) pour remplir un dossier. J'apprécierais que vous publiez ce témoignage. Avons-nous fait la révolution ou bien n'était-ce qu'un rêve ? **Z. S. ■**

Post-scriptum : J'apprends qu'un jeune de 23 ans, Ahmed Mohamed Mohsen, est décédé le 3 août après avoir passé douze jours dans le coma. Originaire d'Assouan, en Haute-Egypte, il avait pris part à la mobilisation du 8 juillet et avait participé à la manifestation du 23 juillet qui se rendait au siège du Conseil suprême des forces armées et qui a été attaquée à Abbasseiya. C'est là qu'il a été grièvement blessé. Il a saigné pendant trois heures sans être secouru.

International

SUD-SOUDAN

Une indépendance au parfum de pétrole

Le 9 juillet, a été proclamée l'indépendance du Sud-Soudan, conséquence du référendum qui a eu lieu du 9 au 16 janvier, au terme duquel la majorité du Sud (98 %) s'est prononcée pour l'indépendance. Depuis la décolonisation de 1956, deux guerres civiles se sont succédées, de 1956 à 1972 et de 1983 à 2002. Ces guerres étaient le produit de l'héritage colonial britannique, qui a tout fait pour diviser le pays.

Le 9 janvier 2005, un accord de paix était signé, prévoyant un référendum en janvier 2011. Quels sont les enjeux de cette indépendance ?

Le Soudan, le pays le plus étendu d'Afrique, est composé de multiples ethnies, mais rien n'était décidé à l'avance sur la faisabilité d'un Etat unitaire. En réalité, après la première guerre civile, l'accalmie revient dans le pays et le Sud obtient une large autonomie à la suite des accords de Addis Abeba, datant de 1972. Les tensions resurgissent lorsque la compagnie américaine Chevron découvre de l'or noir dans le Sud, où se trouvent à présent 85 % des puits de pétrole soudanais.

Le gouvernement central démantèle alors les institutions autonomistes et la révolte éclate en mai 1983. Cette révolte de la population à majorité noire du Sud est dirigée par John Garang, officier déserteur de l'armée, qui constitue l'Armée populaire de libération du peuple du Soudan (SPLA) et le Mouvement de libération du peuple du Soudan (SPLM). Ce mouvement se déclare anti-impérialiste et a le soutien du régime éthiopien et de l'URSS.

Les Etats-Unis, à l'époque, soutiennent le régime de Khartoum, du nord du pays, d'une majorité blanche arabophone. Il faut souligner que le SPLM ne combat pas pour la sécession du pays, mais pour l'égalité des droits de tous les Soudanais sans distinction de religion ou d'ethnie dans le cadre d'un Etat unitaire. C'est pour cette raison que le SPLM, au point de départ, n'est pas une organisation du Sud, mais a le soutien d'une bonne partie des masses exploitées et opprimées de tout le pays, notamment de Khartoum.

L'accord de paix signé le 9 janvier 2005 rétablit l'autonomie du Sud et John Garang est nommé vice-président du Soudan. Celui-ci meurt dans un accident suspect d'hélicoptère, en août 2005. Sa mort est un tournant. Le SPLM abandonne rapidement le combat pour l'unité du pays. Son successeur, Salva Kiir, devient, le 11 août 2005, le vice-président du Soudan. Le 31 octobre 2009, il se prononce pour la partition.

«L'enjeu majeur de ce rendez-vous historique : le pétrole»

C'est ce qu'a déclaré Ien Mathew, porte-parole du SPLM, à la veille du référendum, en ajoutant : « *Les minerais et le pétrole sur lesquels le Soudan s'est appuyé pour se développer viennent en grande majorité du Sud, pourtant jamais un représentant des tribus du Sud n'a eu la possibilité d'être président du Soudan.* »

Certes, mais il ne faut pas oublier que, depuis août 2005, l'administration américaine, en changeant d'alliance, a tout fait pour pousser à la partition. Ce n'est pas simplement un soutien armé au SPLA. L'agence des Etats-Unis pour le développement international a créé la Banque centrale du Sud-Soudan bien avant l'indépendance et, évidemment, sous contrôle direct du Trésor américain.

La partition du pays a été soutenue par toutes les institutions internationales des impérialismes et l'objectif était clair : le contrôle direct des richesses pétrolières et des minerais.

La boîte de Pandore est ouverte

L'indépendance du Sud-Soudan remet en cause pour la première fois le principe de l'intangibilité des frontières issues de la colonisation que les grandes puissances et institutions internationales avaient jusqu'à présent soutenu. Mais d'autres régions du Soudan exigent des consultations populaires pour l'indépendance. Mis à part le Darfour, à l'ouest du pays, qui est mis sous le contrôle de l'ONU, d'autres régions, comme le Nil Bleu, les monts Noubas et les Kordofan du Sud, sont traversées par des conflits sécessionnistes, particulièrement dans cette dernière région, qui produit 20 % des barils de pétrole du pays et dont la population est majoritairement noire, mais qui reste sous le contrôle de Khartoum.



Un conflit particulier se développe également dans le district d'Abyei, district frontalier entre le nord et le sud, et qui exige l'indépendance. Depuis le référendum, les conflits armés dans la région n'ont fait que s'étendre. Officiellement, les différents affrontements ont causé la mort de plus de 1 400 Soudanais. Malgré le retrait de l'armée du nord, qui occupait le district d'Abyei, les tensions restent vives.

Toutes les conditions sont réunies pour un embrasement général. Le Conseil de sécurité de l'ONU a décidé, le 8 juillet, d'envoyer 7 000 casques bleus à la frontière entre Nord et Sud. Personne ne peut dire que cela soit une garantie de paix, car, entre-temps, même si la partition est faite, le conflit sur le pétrole reste ouvert.

En effet, si le sud du pays produit 80 % du pétrole, les oléoducs et les raffineries sont au nord. Et les modalités du partage des infrastructures pétrolières ne sont pas fixées. Les grandes multinationales, notamment les pétrolières, poussent à ce que cet accord de partage ne soit pas conclu. Au contraire, elles envisagent de financer la construction des oléoducs au sud du pays.

De nouveau, la politique de l'impérialisme et des multinationales cherche à disloquer les nations ou à empêcher que différents peuples puissent, sur la base de l'égalité des droits, jouir d'un Etat unitaire. Cette politique s'est déjà appliquée en Somalie, et, sans doute, a vocation à s'étendre sur le continent, et au-delà. Plus que jamais, la lutte pour la paix s'identifie à la lutte pour la souveraineté nationale contre toute ingérence de l'impérialisme.

A. C. ■